

RAPPORT DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC 2022

Résumé des activités pour l'année 2021 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- 4 nouveaux membres du service vétérinaire ont été accrédités en mars 2021 au Tierspital de Zürich. Comme il y a toujours un certain tournus chez les assistants travaillant au Tierspital, il est nécessaire d'en former régulièrement de nouveaux.
- Monitoring 2021 :
 - Sur 2514 départs en course, soit environ 15% de plus qu'en 2020, nous avons eu à déplorer un accident avec une issue fatale en fin de saison à l'issue d'une course de plat à Zürich Dielsdorf. Le cheval a dû être euthanasié sur l'hippodrome.
 - Un trotteur a subi un collapse circulatoire en course suivi d'une chute. Il se porte bien mais a été rayé du registre des courses en fin de saison.
 - Avec 8 blessures au total (5 galopeurs et 3 trotteurs) et 8 chevaux boiteux, c'est une année avec peu d'accidents.
 - Le nombre de non-partants avec certificats vétérinaires reste constant proportionnellement au nombre de partants. Ce sont toujours les soucis de boiterie qui sont le plus souvent à l'origine de ces certificats, suivis par les cas de chevaux fiévreux.
 - Globalement seuls 2,9% des partants ont fait l'objet d'annotations dans le journal vétérinaire.

Lutte contre le dopage :

- 105 contrôles après les courses ont été effectués. Malgré 2 vices de forme, tous les prélèvements ont pu être analysés normalement et 103 se sont révélés négatifs.
- Il y a eu deux cas de contrôles anti-dopage positifs : les substances diclofenac pour l'un, et cinchocaïne pour l'autre ont été mises en évidence. Il s'agit pour les deux de substances prohibées de catégorie I (médication)
- En 2021, il n'y a pas eu de contrôles hors compétition (contrôles à l'entraînement), ni à l'issue des séances de qualification

- Le cheval euthanasié a également été prélevé en sang et en urine. Les analyses n'ont pas révélé de substances prohibées

Biosécurité :

A la suite de l'épidémie d'Herpèsvirus chez les chevaux de concours hippiques internationaux en Espagne début 2021 et des nouvelles réglementations concernant la vaccination des chevaux de course en France et en Allemagne notamment, la commission vétérinaire a proposé au comité FSC de rendre obligatoire la vaccination contre la rhinopneumonie et l'avortement infectieux (Herpèsvirus). Le comité a accepté cette demande et a rendu cette vaccination obligatoire au 1^{er} janvier 2022, selon le même protocole de vaccination que celui concernant la grippe équine. Ces protocoles identiques ont l'avantage de permettre une synchronisation des deux vaccinations afin de ne pas trop perturber l'entraînement des chevaux. Nous sommes maintenant harmonisés avec les pays environnants.

La situation en Suisse est actuellement calme. Mais début mars 2021, le comité FSC, avec l'appui de la commission vétérinaire, a dû prendre un certain nombre de mesures complémentaires de protection pour prévenir l'apparition d'une épidémie chez les chevaux de course en Suisse. Aucun cas de rhinopneumonie n'a été signalé chez nos chevaux et les mesures ont pu être levées le 12 avril. Une alerte a à nouveau eu lieu cette année en janvier en Suisse romande. A IENA, certaines mesures transitoires de protection ont été prises, et une mise en quarantaine volontaire de l'exploitation touchée a permis de rapidement contrôler ce début d'épidémie. Il n'y a pas eu de cas de rhinopneumonie à IENA. Grâce à la mise en place de la vaccination anti herpès obligatoire, nous espérons protéger au mieux le cheptel de nos chevaux de course. A l'avenir il est à craindre que ce genre d'épidémie se déclare de manière sporadique dans des exploitations qui abritent des chevaux participant à des compétitions internationales. Concernant cette maladie, nous ne pouvons que conseiller une grande prudence lors de déplacements à l'étranger, tout particulièrement durant la mauvaise saison.

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d'œuvrer en 2022 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Avenches, le 2022